

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 2 novembre 2015

Étaient présents :

le maire

M. Robert Duteau

les conseillères et conseillers :

Mme Sylvie Faille
Mme Estelle Muzzi
Mme Josyane Ledoux
M. Jean-Louis Tinant
M. Denis Robert
M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Pensée

RÉSOLUTION 2015-215

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 2 novembre 2015 et que soit ajouté le point suivant : Point # 18 f) : Demande CPTAQ

- Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 2 novembre 2015
- Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 5 octobre 2015
- 3. Acceptation et paiement des comptes du mois d'octobre 2015
- 4. Dépôt et lecture du Rapport du maire :
 - a) Adoption du Rapport
 - b) Envoi par Poste Canada du Rapport du maire
- 5. Soumission : Entériner le choix du plus bas soumissionnaire pour :
 - a) Déneigement de Cockerline, Nault et Borne sèche sur Henrysburg
 - b) Déneigement du chemin sans nom au coin de Mtée Richard et Ch. Noël
 - c) Fourniture de diesel
- 6. Pacte rural: Résolution:
 - a) 2014
 - b) 2015
- 7. Demande de remboursement au député pour 16 563.\$: ponceau sur Grande-ligne
- 8. Avis de motion pour règlements de la MRC-SQ
- 9. Piste cyclable : Demande de la municipalité de Lacolle
- 10. Chien: Renouvellement du mandat ou autre
- 11. Dépouillement d'arbre de Noël : Le 6 décembre 2015 et le budget alloué
- 12. Incendie
 - Réception pour le Clinton
 - Sécurité civile : Démission de M. Pierre Pellerin

ormules Mu....pales - No 5614-...J



No de résolution

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

13. Voirie:

- a) Employé payé à la semaine pour l'hiver
- b) Engagement d'un chauffeur sur appel

14 Parc :

- a) Nouvelle tarification
- b) Nouveau pamphlet avec commandites
- c) Engagement d'employés pour l'hiver avec annonce dans le Coup d'œil
- d) Salaire des nouveaux employés
- e) Opérateur de traceur pour ski de fond et glissades
- f) Établissement d'un taux pour un employé contractuel
- g) Demande de subvention Programme Emploi été Canada
- h) Inscription de Myriam Ledoux à la rencontre du 5 novembre au CLD Rencontre d'information sur la médiation culturelle
- i) Ajustement du salaire de Myriam Ledoux
- j) Entériner le choix du plus bas soumissionnaire pour le remontepente
- k) Abroger la résolution 2014-196

15. Bibliothèque:

Apprendre en cœur – Projet de lecture, langage et plus

16. Congé de Noël

- a) Congé payé : 24, 25 décembre 2015 et 31 décembre, 1er janvier 2016
- b) Vœux de Noël : modifier la résolution 2014-245 (dorénavant)

17. Divers:

- a) Renouvellement d'adhésion à la Chambre de commerce
- b) Renouvellement d'adhésion Carrefour action municipale et famille
- c) Demande de partenariat pour les Jeux des aînés FADOQ
- d) Demande de don pour panier de Noël au Le Butin
- e) Demande de don pour le Salon de Noël au Cercle de Fermière de Lacolle
- f) Demande de don pour le RIAPAS
- g) Demande de don pour la Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville
- h) Demande de don pour la Fondation Anna-Laberge

18. Information:

- a) Prévisions budgétaires 2016, Sûreté du Québec : 208 734.\$
- b) Rapport d'activités des cadets de la SQ 2015
- c) Rapport du BAPE Projet de parc éolien à Saint-Cyprien-de-Napierville
- d) Invitation de la Légion aux activités du souvenir de la Filiale 11
- e) Invitation au cocktail du Parti Libéral du Québec

19. Correspondance

20. Période de question

RÉSOLUTION 2015-216

Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit accepté et entériné le procès-verbal de la session ordinaire du 5 octobre 2015.

RÉSOLUTION 2015-217

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois d'octobre 2015 de la liste à l'annexe A.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

LECTURE À VOIX HAUTE DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES ÉTATS FINANCIERS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES, EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014 ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT.

RÉSOLUTION 2015-218

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté le rapport du maire sur les états financiers, exercice terminé le 31 décembre 2014 et rapport de l'auditeur indépendant.

RÉSOLUTION 2015-219

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit distribué, par voie de circulaire par le Bureau de poste de Saint-Bernard-de-Lacolle, le texte du rapport du maire et sommaire incluant une traduction du texte en anglais.

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA MONTÉE COCKERLINE, RUE NAULT ET ACCÈS À LA BORNE SÈCHE SUR MONTÉE HENRYSBURG, POUR 2015-2016 / 2016-2017 / 2017-2018, S'EST FAITE LE 28 OCTOBRE 2015 À 16:01 AU BUREAU MUNICIPAL PAR M. DANIEL STRILETSKY DEVANT TÉMOINS: ROBERT DUTEAU, JOCELYNE BLANCHET ET STÉPHANIE LEBLANC.

2015-2016	2016-2017	2017-2018
3 564.23		THE PROPERTY OF THE PROPERTY O
574.88	586.38	597.87
	3 564.23	

La soumission de M. Christian Robert a été rejetée, n'étant pas dans le cadre de la soumission.

RÉSOLUTION 2015-220

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit entériné l'engagement de Christian Martin, plus bas soumissionnaire conforme, pour le déneigement de la montée Cockerline et de la rue Nault, au prix modifié comme suit :

\$ 2 931.86 pour 2015-2016

\$ 3 046.84 pour 2016-2017

\$ 3 161.81 pour 2017-2018

LE CONSEILLER M. DENIS ROBERT QUITTE SON POSTE INVOQUANT UN POTENTIEL DE CONFLIT D'INTÉRÊT.

RÉSOLUTION 2015-221

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit entériné l'engagement de Christian Robert pour le déneigement de la borne sèche sur la montée Henrysburg, tel que demandé par le propriétaire du terrain, au prix soumissionné.

LE CONSEILLER M. DENIS ROBERT EST CONVOQUÉ ET REPREND SON POSTE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN SANS NOM POUR 2015-2016 / 2016-2017 / 2017-2018, S'EST FAITE LE 28 OCTOBRE 2015 À 16:01 AU BUREAU MUNICIPAL PAR M. DANIEL STRILETSKY DEVANT TÉMOINS: ROBERT DUTEAU, JOCELYNE BLANCHET ET STÉPHANIE LEBLANC.

Prix annuel

Soumissionnaire	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Christian Martin	1 092.26		
Rodney Wolker Farms			
J.L.M. Inc.			

Prix forfaitaire sur appel

Soumissionnaire	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Christian Martin	143.72	143.72	143.72
Rodney Wolker Farms			
J.L.M. Inc.			

Ces prix sont pour moins de 15 cm et pour plus de 15 cm, le tarif est de 85.00\$ l'heure

RÉSOLUTION 2015-222

Considérant qu'

il y a le règlement numéro 104 qui décrète que l'entretien pendant l'hiver ne se fait pas sur ce chemin.

Considérant qu'

à l'appel d'offres, il était indiqué que « La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions ni à encourir aucun frais envers le ou les

soumissionnaires ».

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit rejetée, dans son ensemble, la soumission pour le déneigement du chemin sans nom.

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DU DIESEL CLAIRE POUR 2015-2016 S'EST FAITE LE 29 OCTOBRE 2015 À 16 :01 AU BUREAU MUNICIPAL PAR M. DANIEL STRILETSKY DEVANT TÉMOINS : JOCELYNE BLANCHET ET STÉPHANIE LEBLANC.

Soumissionnaires	Prix à la rampe	Frais de livraison	Total
Les Huiles Thuot et Beauchemin Inc.	0.61500	0.01000	0.62500
Les Energies Sonic	0.61500	0.00890	0.62390
Billette & Vincent	0.61500	0.02000	0.63500
CST Canada Co.	0.72500	0.02000	0.74500
Les Pétroles Dupont	0.86350	0.01850	0.88200
Pétro Montestrie	0.71400	0.02000	0.73400

RÉSOLUTION 2015-223

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit choisi le plus bas soumissionnaire conforme pour la fourniture du diesel clair pour la saison 2015-2016, soit **Les Energies Sonic** au prix du litre incluant livraison de 0.6239\$ plus taxes du litre.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2015-224

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient approuvées les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin De la Grande-Ligne, au ponceau du cours d'eau de La Grande-décharge, pour un montant subventionné de 16 563.00\$.

Que le coût net est de 63 529.00\$ après remboursement de la TPS et TVQ, que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

LA CONSEILLÈRE MME SYLVIE FAILLE DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE LES RÈGLEMENTS APPLICABLES PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC, SOIENT: LE COLPORTAGE ET LA VENTE ITINÉRANTE, LES ANIMAUX, LES SYSTÈMES D'ALARME, LA SÉCURITÉ, PAIX ET ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS, LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT, LES NUISANCES ET L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU ET ELLE DONNE AVIS DE DISPENSE DE LECTURE.

RÉSOLUTION 2015-225

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit renouvelé le mandat à madame Isabelle Robert, officier responsable pour l'application du règlement numéro 160, règlement relatif à la garde des chiens tel que décrit aux résolutions 2013-58 et 2015-11.

RÉSOLUTION 2015-226

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soient autorisées les dépenses du dépouillement de l'arbre de Noël qui aura lieu le 6 décembre 2015 et que soit attribué un montant de 3 500.00\$ pour les dépenses à la responsable de l'évènement.

RÉSOLUTION 2015-227

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient autorisées les dépenses du souper pour la rencontre des services Incendies du Clinton qui aura lieu à la caserne de Saint-Bernard-de-Lacolle.

RÉSOLUTION 2015-228

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que ne soit plus reconnu M. Pierre Pellerin comme coordonnateur du service d'urgence du Service de sécurité civile de Saint-Bernard-de-Lacolle. Que le conseil le remercie pour son implication et son dévouement auprès du service et de la communauté.

RÉSOLUTION 2015-229 Voir annexe B

RÉSOLUTION 2015-230 Voir annexe C



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2015-231

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à 'unanimité que soit adoptée la nouvelle tarification des passes et des locations au Parc régional St-Bernard tel que décrit à l'annexe D.

RÉSOLUTION 2015-232

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité qu'une circulaire indiquant les conditions à respecter, indiquées à l'annexe, pour les résidents de Saint-Bernard-de-Lacolle en vue de l'obtention de la passe gratuite soit envoyée par Poste Canada.

RÉSOLUTION 2015-233

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité qu'un nouveau pamphlet du Parc régional St-Bernard soit produit et que les responsables du Parc soient autorisés à recevoir des commandites en vue de l'impression de ce nouveau pamphlet.

RÉSOLUTION 2015-234

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit autorisé le responsable du Parc à faire l'achat du logiciel Photoshop et d'un GPS pour la production du nouveau pamphlet afin de réduire les coûts de montage.

RÉSOLUTION 2015-235

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisé le responsable du Parc régional à faire paraître une annonce dans le journal Coup d'œil pour l'engagement de nouveaux employés pour la saison hivernale.

RÉSOLUTION 2015-236

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit établie une nouvelle grille des taux horaires, pour les employés du Parc appliqués au salaire minimum de l'année en cours comme suit :

- Il y a une probation de 6 mois pour tout nouvel employé;
- Le salaire horaire minimum en vigueur s'applique à tout nouvel employé;
- Suite à une évaluation pondérée écrite, il y aura possibilité d'augmentation de salaire;
- Cette évaluation sera faite au moment jugé opportun par le coordonnateur(e) et son adjoint(e);
- Salaire horaire établi en fonction du salaire minimum en vigueur plus :

CLASSE C	CLASSE B	CLASSE A
180 À 203 POINTS	204 À 215 POINTS	216 À 240 POINTS
1.00\$	1.50\$	2.00\$

- Majoration pour salaire plafonné à : 2.00\$;
- Le salaire horaire minimum s'applique si l'évaluation est à moins de 179 points;
- Une deuxième évaluation sera faite en fin de saison;
- A la fin de la saison, une mise à pied, avec possibilité de non réengagement pour la saison suivante.



No de résolution

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

POUR LES RESPONSABLES (Majoration du salaire minimum)

0 À 12 MOIS	12 À 24 MOIS	24 À 36 MOIS
2.50\$	3.00\$	3.50\$

- Majoration pour salaire plafonné à : 3.50\$;

 Que le responsable des infrastructures du Parc (Yvon Dupuis) n'est pas assujetti à cette grille ainsi que tout autre employé dont le salaire est désigné par résolution

RÉSOLUTION 2015-237 Voir annexe E

RÉSOLUTION 2015-238

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit faite une demande de subvention auprès de Programme Emploi été Canada pour 3 moniteurs(trices) au camp de jour.

RÉSOLUTION 2015-239

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit autorisée Myriam Ledoux à s'inscrire à la rencontre du CLD concernant l'information sur la médiation culturelle.

LA CONSEILLÈRE MME JOSYANE LEDOUX QUITTE SON POSTE INVOQUANT UN POTENTIEL DE CONFLIT D'INTÉRÊT.

RÉSOLUTION 2015-240 Voir annexe F

LA CONSEILLÈRE MME JOSYANE LEDOUX EST CONVOQUÉE ET REPREND SON POSTE.

L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN REMONTE-PENTE NEUF POUR TUBES, S'EST FAITE LE 28 OCTOBRE 2015 À 16:01 AU BUREAU MUNICIPAL PAR M. DANIEL STRILETSKY DEVANT TÉMOINS: ROBERT DUTEAU, JOCELYNE BLANCHET ET STÉPHANIE LEBLANC.

Soumissionnaire	Montant	Montant
SEAO	soumissionné	soumissionné
	VÉHICULES	AVEC TUBES-
,	TRACTÉS	TAXI
Entretien et Inspection STC Inc.		Ajout de :
(Steve Couture)	99 782.20\$	13 797.00\$
Doppelmayr Canada Ltée	119 574.00\$	N/D

RÉSOLUTION 2015-241

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soit choisi le plus bas soumissionnaire conforme pour la fourniture et installation d'un remonte-pente neuf pour tubes, soit Entretien et Inspection STC Inc., pour l'option véhicules tractés, au prix de 99 782.20\$ incluant les taxes.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2015-242

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Josyane Ledoux et résolu à l'unanimité que soit abrogée la résolution 2014-196 n'étant plus applicable dans le cadre des travaux à effectuer.

RÉSOLUTION 2015-243

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par Mme Josyane Ledoux et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'organisme « Apprendre en Cœur » à offrir des ateliers pour les enfants de 2 à 5 ans à la bibliothèque de la Municipalité tel que décrits à la demande du 19 octobre 2015.

RÉSOLUTION 2015-244

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient décrétés les jours de fermeture du bureau municipal pour le congé des fêtes, soient : les 24, 25, le 31 décembre 2015 et le 1^{er} janvier 2016, qu'ils soient payés et que les autres jours soient aux frais des employés.

RÉSOLUTION 2015-245

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soient envoyés les vœux de Noël et du Nouvel An, à la population de Saint-Bernard-de-Lacolle, par voie de circulaire postale et bilingue, que les informations concernant les jours de fermeture des différents services municipaux ainsi que le calendrier des rencontres du Conseil de 2016 y soient inclus et que cette résolution se renouvelle automatiquement jusqu'à un prochain changement.

RÉSOLUTION 2015-246

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit renouvelée notre cotisation à Carrefour action municipale et famille pour l'année 2015-2016 au coût de 82.78\$.

RÉSOLUTION 2015-247

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit offerte à la FADOQ région Rive-Sud-Suroît une journée gratuite pour leurs activités au Parc régional St-Bernard, que cette journée représente un don aux Jeux des Aînés Rive-Sud-Suroît.

RÉSOLUTION 2015-248

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit émis un don de 500.00\$ au comptoir familial Le Butin pour les paniers de Noël.

RÉSOLUTION 2015-249

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle recommande une décision favorable en ce qui regarde la demande auprès de la CPTAQ de Camping Lac Cristal Ltée sur une partie du lot 627 (5 158 772), pour une demande d'installation d'une usine de traitement des eaux usées domestiques et la mise en place d'un nouveau réseau d'égout tel que décrit à la demande. La Municipalité confirme que l'autorisation ne contrevient pas à la règlementation municipale, qu'elle n'aura pas d'impact sur l'homogénéité agricole et que la disponibilité d'espace en périmètre urbain et les espaces décision. cette pas à s'appliquent ne séparatrices



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Présentation de la correspondance.

Ouverture de la période des questions par le président

- Intervention de M. André Lafrance sur les litiges en cours et si la municipalité a tenu compte du coût d'opération pour le remontepente du Parc régional St-Bernard.
- N'ayant pas d'autre intervention, le président clos la période de questions.

II est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 2 novembre 2015.

M. Robert Duteau Maire

M. Daniel Striletsky

Directeur général, secrétaire-trésorier